

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 9 août 2022, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 3 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 5965, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de ce bâtiment industriel dont la localisation des quais de chargement ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 6000, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de ce bâtiment industriel dont la localisation des quais de chargement ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1295, rue Latour et a pour objet d'autoriser l'aménagement d'une case de stationnement du côté latéral de cette habitation unifamiliale isolée sans respecter toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 20 juillet 2022.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement